



INSCRIPTION PERMIS ANTS

Le dossier ANTS validé (par l'attestation d'inscription) vous permet de présenter l'examen du code de la route si besoin, de justifier que vous roulez au volant d'un PL pendant la formation (pas d'attestation = pas de circulation), et de présenter les examens finaux du permis (plateau + circulation)

MERCI DONC D'AVANCE DE VOTRE REACTIVITE A NOUS FOURNIR LES PIECES DEMANDEES

Pièces à fournir :

- Permis de conduire recto/verso
- Carte d'identité recto/verso ou passeport
- Justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois (ou attestation d'hébergement avec justificatif de domicile au nom de l'hébergeur + sa pièce d'identité)
- Photos et signature numériques **au format « transmission internet » et non « format légal »** (photomaton agréé ANTS avec signature à l'écran)
- Visite médicale (chez un médecin agréé, liste jointe)